



Rien ne sert de courir

Lettre d'information du site Natura 2000 « Étangs à Cistude d'Europe du Charolais »

Numéro 4 - Décembre 2024

Édito

Depuis maintenant plus de deux ans, c'est la structure que je préside, le **Syndicat mixte du bassin versant de la Bourbince (SMi2B)**, qui **porte l'animation du site Natura 2000 « Étangs à Cistude d'Europe du Charolais »**.

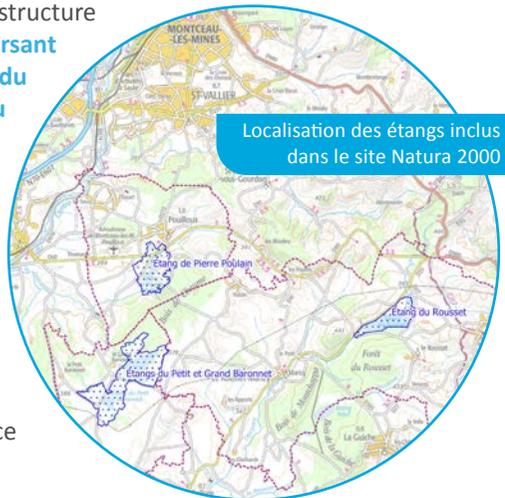
C'est à la demande des élus de Martigny-le-Comte, de Pouilloux et du Rousset-Marizy, que **le Comité syndical du SMi2B a pris cette compétence**. L'objet principal de notre syndicat est l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. La biodiversité étant l'un des marqueurs de cette qualité, il était tout à fait logique que nous nous impliquions dans ce projet site Natura 2000.

Tous nos remerciements et souhaits de pleine réussite aux acteurs et techniciens qui participent à ce projet !

Jean-Marc FRIZOT

Président du SMi2B

et du comité de pilotage du site Natura 2000



Localisation des étangs inclus dans le site Natura 2000

LÉGENDE

- Périmètre du site Natura 2000
- Communes du site Natura 2000

0 1 2 km



Réalisation : CEV Bourgogne 2022

Sources : DREAL 2013, IGN Scan100 - Ogis

Natura 2000 est une politique européenne qui vise à préserver la biodiversité sur certains sites d'intérêt écologique, tout en prenant en compte les activités humaines. Sur votre commune, c'est la présence de la Cistude d'Europe, tortue d'eau douce rare en France, qui a justifié la désignation d'un site Natura 2000. « Rien ne sert de courir » est la lettre d'information destinée à vous présenter les actions entreprises au sein de ce site.

Un nouvel animateur pour le site Natura 2000



Après la commune de Martigny-le-Comte, c'est le **Syndicat mixte du bassin versant de la Bourbince** qui est devenu le 1^{er} janvier 2022 la **structure animatrice** du site Natura 2000. Animer un site Natura 2000 consiste à mobiliser les différents acteurs du territoire pour accomplir les actions de préservation des milieux naturels et des espèces préalablement définies et soutenues techniquement et financièrement par le dispositif Natura 2000. La **mise en œuvre concrète des actions sur le terrain** reste quant à elle toujours déléguée au **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**.

Des agriculteurs toujours engagés pour préserver la Cistude d'Europe



Depuis plus de 10 ans, les agriculteurs et agricultrices exploitant des terrains au sein du site Natura 2000 et volontaires pour s'impliquer dans la préservation de la Cistude d'Europe ont la possibilité de s'engager dans des **mesures agri-environnementales et climatiques**. Ainsi, ils choisissent d'adopter des pratiques favorisant la présence de la tortue sur une ou plusieurs de leurs parcelles et reçoivent pendant 5 ans une compensation financière.

Dix exploitations sont actuellement engagées pour préserver, grâce à un pâturage respectant un cahier des charges précis, **près de 200 ha de prairies au total**. Environ **7 ha de cultures** seront également **convertis en prairies** et **dix mares** seront **préservées**.



Parcelle de prairie engagée dans la mesure « mise en défens » pour éviter l'accès et le piétinement du bétail
C. Barbier - CEN Bourgogne

Ces mesures agri-environnementales et climatiques sont financées grâce à :



Mieux connaître les étangs pour mieux les préserver

Une **étude des niveaux et de la qualité des sédiments** déposés au fond des quatre étangs du site Natura 2000 a été menée de 2022 à 2024 par des bureaux d'études et entreprises prestataires, la connaissance de ces paramètres étant nécessaire **avant de réaliser d'éventuelles opérations de curage des plans d'eau**.

Il en ressort que **les épaisseurs de vase sont variables au sein des étangs**, allant de 20-30 cm à 1 m et traduisant **un taux de comblement significatif par endroits**, et que ces dernières sont **dans les normes en termes de qualité physico-chimique**, notamment vis-à-vis des polluants. Ces données sont également importantes pour mieux comprendre le fonctionnement des plans d'eau dans lesquels évolue la Cistude d'Europe.



Les niveaux d'envasement des étangs ont été mesurés à l'aide d'un bateau-drone muni d'un échosondeur utilisant des basses et hautes fréquences.
C. Barbier - CEN Bourgogne

Étang du Rousset / C. Diaz - CEN Bourgogne



La Cistude d'Europe sous surveillance



Quelques années après la réalisation des premiers suivis, la Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne a reconduit en 2024 **une campagne de terrain pour estimer le nombre de tortues vivant au sein de l'Étang de Pierre Poulain.**

Trois sessions de capture-marquage-recapture ont ainsi été menées sur le plan d'eau de mai à juillet. Ce suivi a permis d'estimer la population de Cistude d'Europe de l'Étang de Pierre Poulain à **48 individus** (contre 65 en 2011 et 44 en 2017) mais celle-ci semble toujours dynamique vu que des jeunes cistudes ont été observées !



Des pièges de type verveux sont traditionnellement utilisés pour la capture des Cistudes d'Europe.
C. Barbier - CEN Bourgogne

L'une des sessions de terrain de 2024 a été l'occasion d'inviter les membres du comité de pilotage du site Natura 2000 et les enfants de l'école de Pouilloux à venir découvrir la Cistude d'Europe, espèce très discrète difficilement observable.



Les tortues capturées sont marquées (encoche sur leur carapace), mesurées et pesées. Couleur de la carapace et des yeux, dessins sur la carapace, blessures, etc., sont également notés pour identifier chaque individu.
E. Garcia - SHNA - OFAB

La Cistude d'Europe est une espèce protégée !

Les personnes ayant réalisé cette étude sont des naturalistes professionnels possédant une autorisation de capture délivrée par les services de l'État.

L'Étang de Pierre Poulain est une propriété privée, il n'est donc pas accessible au public !



La méthode de capture-marquage-recapture

Cette méthode statistique est utilisée en écologie pour estimer le nombre d'individus d'une espèce donnée dans un milieu donné (ou population) lorsqu'il est difficile de compter tous les individus individuellement. Lors d'une première session de terrain, un échantillon d'individus est capturé, marqué puis relâché. D'autres campagnes de capture sont ensuite réalisées durant lesquelles les individus capturés et marqués sont comptés. Des calculs de proportionnalité permettent ensuite d'estimer le nombre d'individus total.



Deux Cistudes d'Europe (une adulte et une jeune) capturées lors du suivi de 2024
C. Barbier - CEN Bourgogne



Les individus capturés sont relâchés dans leur milieu naturel après avoir été marqués.
C. Barbier - CEN Bourgogne

Vous pêchez dans un étang où vit la Cistude d'Europe : à quoi devez-vous faire attention ?

- **Fils de pêche = danger !**

Les fils ne se dégradent pas facilement et peuvent rester des décennies dans la nature. Prises dedans, les tortues (mais aussi d'autres animaux) peuvent se noyer.

- **Nasses = pièges mortels !**

Les Cistudes d'Europe sont attirées par les appâts et peuvent être tentées de rentrer dans les nasses. Préférez utiliser des « verveux » avec une extrémité hors d'eau. Cela permettra aux malheureuses curieuses de respirer le temps que vous les libériez.

- **Appâts et ardillons = menaces !**

Selon le type de pêche, il est préconisé de supprimer l'un ou l'autre. Privilégiez les gros hameçons sans ardillon et évitez de « faire dormir la ligne » trop longtemps (relevez régulièrement).

Utilisés en excès, les appâts (bouillettes) peuvent finir par dégrader la qualité de l'eau et favoriser la prolifération des algues.

Ces petites tortues ont également besoin de tranquillité. Restez discrets sur les abords des plans d'eau. Et ouvrez l'œil ! Peut-être aurez-vous la chance d'observer quelques individus en train de se chauffer au soleil !

Connaissez-vous les plantes aquatiques des étangs ?

Les plus connus, et les plus faciles à reconnaître, sont bien sûr les nénuphars, dont les feuilles arrondies s'étalent à la surface de l'eau. Deux espèces existent chez nous : le **Nénuphar jaune** (présent également en rivière) et le **Nénuphar blanc**, moins courant.

Mais d'autres plantes se complaisent aussi dans les étangs. C'est le cas du **Myriophylle en épi** ou des **Potamots nageant ou crépu**, souvent pris à tort pour des algues. Ce sont pourtant bien des plantes enracinées, produisant des fleurs, des fruits et des graines, à la différence des algues.



Nénuphar blanc / G. Doucet - CEN Bourgogne



Myriophylle en épi / G. Doucet - CEN Bourgogne

Potamot nageant / C. Foutel - CEN Bourgogne



Potamot crépu / G. Doucet - CEN Bourgogne



Le saviez-vous ?

Les plantes aquatiques sont utiles pour améliorer la qualité de l'eau des étangs.

Des **algues**, il y en a bien sûr dans les étangs : des macro-algues, visibles à l'œil nu, et des micro-algues, dont la présence est trahie par une coloration verte ou rouge de l'eau. Elles se développent dans les étangs riches en nutriments et plus particulièrement lorsque les eaux se réchauffent.



Algues filamenteuses / G. Doucet - CEN Bourgogne

Les étangs riches en végétation aquatique sont favorables aux Cistudes d'Europe, non pas qu'elles s'en nourrissent mais parce qu'elles y dénichent leurs proies préférées (insectes aquatiques, crustacés, mollusques, etc.). Les jeunes tortues apprécient également les feuilles de nénuphars, tantôt pour se protéger des prédateurs, tantôt comme supports pour s'exposer au soleil.



Jeune cistude posée sur des algues filamenteuses
A. Cartier - SHNA - OFAB

Pectinatelle / C. Barbier - CEN Bourgogne

D'étranges petits « animaux » colonisent les étangs...

Avez-vous déjà observé ces masses gélatineuses à la surface des étangs ? Ce sont des colonies de Pectinatelle, un bryzoaire* d'eau douce. Originaire d'Amérique du Nord, cette espèce est aujourd'hui présente dans la plupart de nos étangs !

* Micro-invertébré formant des colonies globuleuses rappelant des mousses



Vous avez une manifestation ou un évènement à proximité d'un site à Cistude d'Europe ?

Attention, ce sont des terrains privés !
Contactez le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne ou le Syndicat mixte du bassin versant de la Bourbince pour avoir plus d'informations (voir coordonnées ci-dessous).



POUR EN SAVOIR PLUS

www.bourbince.fr - rubrique « Site Natura 2000 »



Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

Cécile BARBIER

Conservatoire d'espaces naturels de
Bourgogne - Antenne de Saône-et-Loire
Pont Seille - 71290 La Truchère
03 85 51 35 79 - 06 85 94 80 67
cecile.barbier@cen-bourgogne.fr

Benjamin GAUTHIER

Syndicat mixte du bassin
versant de la Bourbince
56 Quai Jules Chagot
71300 Montceau-les-Mines
03 85 68 33 76 - 06 79 68 25 97
contact@bourbince.fr

Lettre d'information réalisée pour
le Syndicat mixte du bassin versant
de la Bourbince par :

Grâce au soutien financier de :

En partenariat
avec :



Imprimé à 1200 exemplaires par Graphi System

Illustrations : O. Girard - CEN Bourgogne

Photos : G. Aubert - CEN Bourgogne (en couverture)

C. Legoult - SHNA - OFAB / C. Diaz - CEN Bourgogne (en dernière page)

Partenaires techniques sur le site :

